

Extrait de l'arrêté du 9 mars 2020 modifiant des dispositions réglementaires du code du sport (partie arrêté)

« MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES » (*) hors activités s'exerçant en environnement spécifique

INTITULE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE	NIVEAU DE QUALIFICATION	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur			
DEUG " STAPS ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
DEUST " animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Animation par la découverte des activités physiques, sportives ou culturelles et par l'initiation à ces activités.	A l'exclusion : -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ; -des pratiques compétitives.
DEUST " action, commercialisation des services sportifs ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement des pratiques physiques liées aux loisirs.	A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
DEUST " manager de club sportif ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
Licence mention " STAPS : éducation et motricité ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement, enseignement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : activité physique adaptée et santé ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau	A l'exclusion des pratiques compétitives.

ou sportives ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.		d'initiation, d'entretien ou de loisir.	
Licence professionnelle mention " intervention sociale : développement social et médiation par le sport ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion : -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ; -des pratiques compétitives.
Diplôme délivré par le ministère chargé des sports			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités physiques pour tous ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Titres à finalité professionnelle délivrés par le ministère chargé de la défense			
Aide-moniteur d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 21 décembre 2023.	3	Animation des activités physiques ou sportives.	Sous le contrôle d'un titulaire de diplôme ou titre de niveau 4.
Moniteur-chef d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 4 janvier 2024.	5	Encadrement et coordination des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " animateur de loisirs sportifs ", option " jeux sportifs et jeux d'opposition ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement par la découverte et l'animation des jeux sportifs et des jeux d'opposition : -arts et éducation par les activités physiques d'opposition ; -jeux de raquettes ; -jeux de ballons, petits et grands terrains.	A l'exclusion : -des pratiques compétitives ; -de la délivrance de niveaux, de ceintures ou de grades ; -des cours individuels.